



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-17

L'an deux mille dix-neuf, à 10h
Le 17 mai à Bulgneville (88)

Date de convocation	9 mai 2019
Nombre de délégués : <ul style="list-style-type: none"> ● Titulaires ● Suppléants ● Présents ● Votes par procuration 	46 Titulaires 46 Suppléants 26 Présents 3 votes par procuration

Étaient présents :

M. Philippe CLAUDE	M. Patrick FLOQUET
M. Bernard PIERQUIN	M. Christian MAURER
M. Boris RAVIGNON	M. André LIEBAUX
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Bernard SALQUEBRE
M. Pascal GILLAUX (Pv de M. Dekens)	M. Gilbert BOGARD
M. JC JACQUEMART	M. Michel NORMAND (Pv M. Wallendorff)
M. Philippe FOSSEPREZ	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
Mme Thérèse BERGER	Mme Danielle COMBE (Pv M. Merveille)
M. Yvon HUMBLOT	Mme Dominique HUMBERT
M. Régis RAOUL	M. Simon LECLERC
M. JP CHABOUSSON	M. Alain FIDERSPIL
M. Jean PANCHER	M. Eric GILLARDIN
M. Michel COURTOISIER	Mme Morgane PITEL

Objet de la délibération :

**Désignation d'un représentant de la codecom Val de Meuse Voie Sacrée
au Bureau Syndical**

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-17

Objet de la délibération :

Désignation d'un représentant de la codecom Val de Meuse Voie Sacrée au Bureau Syndical

L'arrêté préfectoral du 29 mars 2019, est venu entériner l'adhésion de la communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée à l'EPAMA- EPTB Meuse, pour les 20 communes de son territoire situées sur le bassin versant de la Meuse.

L'article 10.1 des statuts de l'EPAMA-EPTB Meuse dispose que chaque EPCI adhérent dispose d'un siège au Bureau Syndical et que celui-ci est pourvu par un délégué titulaire et par un suppléant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président

Après avis Favorable du Bureau Syndical du 26 avril 2018

Le comité syndical élit au Bureau syndical pour représenter la communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée :

- Titulaire : Christian MAURER
- Suppléant : Jean-Claude DUMONT

le Président



Boris RAVIGNON

Ce document a été signé électroniquement..
sous sa forme originale le 30/05/2019 à 17:59:43
Référence : 68af1c444935705d3a0af5a5b74c0312e623191a